

AUDIENCE CFDT

AVEC LA DIRECTION DU MATÉRIEL

Le 16 mai 2022, une délégation CFDT a été reçue par Xavier OUIN et Serena KRAKOVITCH.

A CETTE OCCASION PLUSIEURS SUJETS QUI ANIMENT LE MONDE DU MATÉRIEL ONT ÉTÉ ABORDÉS DONT :

OPTER EN QUELQUES CHIFFRES :

Opérations mi-vie contractualisées :

379 AGC sur un parc de 699 soit 54% de la flotte,

188 TER 2N NG sur un parc de 240 soit 81% de la flotte.

La première rame TER 2N NG CFL vient de rentrer sur Saint Pierre. C'est la tête de série qui servira de base pour caler nos méthodes et processus.

Investissements de 400 millions € pour un cumul de commande de 1,9 milliards sur un marché total de 3 milliards.

À terme, il y aura 6 chaînes industrielles simultanées avec un temps de passage de 3 mois par rame.

Des discussions en cours avec Occitanie (15 rames déjà programmées), CVL, PACA, IDF (quelques AGC), BFC.

LES MESSAGES PASSÉS PAR LA CFDT :

La CFDT comprend la nécessité de faire fonctionner les outils industriels au maximum compte tenu des coûts et des enjeux financiers pour la direction du matériel et donc pour ses agents, mais il est nécessaire d'interroger les conséquences d'horaires décalés pour le pouvoir d'achat (dont absence de solutions de transports collectifs et horaires décalés).

Le nombre d'agents à encadrer doit amener la direction à s'interroger sur les métiers d'encadrement des équipes, il faut davantage de reconnaissance et adapter les parcours pros à cette nouvelle charge.

Face à un tel projet et à la durée de ce pic de charge, il faut privilégier le recrutement interne en piochant dans le vivier d'intérimaires de nos TI.

Pourquoi ne pas imaginer un intéressement OPTER pour motiver et récompenser les agents ?

RÉPONSE XAVIER OUIN

Aujourd'hui nous avons un carnet de commande et nous devons faire fonctionner au maximum l'outil de production. Le taux horaire est la donnée principale pour l'obtention d'un marché. Les adaptations d'horaires doivent faire l'objet de négociation locale au niveau des TI.

COMPLÉMENT S KRAKOVITCH

Le volume d'intérimaires est et restera stable environ 700 par an. Nous avons une forte demande de recrutement d'encadrement et le marché est difficile car nous devons concilier attractivité et équité

DÉGAGEMENT DU RÉSEAU FERRÉ NATIONAL (ASTREINTE RELEVAGE, DÉGIVRAGE, ...)

La CFDT a exprimé ses inquiétudes sur les évolutions de cette activité. En effet, la multiplication des différentes activités rend de plus en plus difficile la vision globale du système. Que sera la contribution du matériel demain avec la mise en place des filiales avec la concurrence ? En outre la CFDT demande une meilleure reconnaissance professionnelle des agents relevage.



RÉPONSE XAVIER QUIN

Sous l'impulsion de la Présidence, un programme Robustesse 2022 qui embarque le système ferroviaire (Réseau+ Exploitant) est actif depuis le début d'année 2022. Sur les sujets d'adhérence par exemple, nous sommes passés de 300 000 minutes perdues à 100 000. Sur le dégivrage, un produit à base de Téflon utilisé aux Pays bas a été testé mais les résultats n'ont pas été concluants. Les réflexions se poursuivent pour augmenter la disponibilité du réseau et la régularité.

QUELLE EST LA VISION DE LA DIRECTION DU MATÉRIEL QUANT À SON IMPLICATION DANS LES FILIALES ? ET POUR LA SUITE SUR L'OUVERTURE À LA CONCURRENCE ?

La CFDT Cheminots souhaite des garanties sur le fait que la direction matériel et ses composantes (ingénierie, formation, achats, PRM, logistique, ...) soient imposées aux activités , y compris lors des réponses en filiales et en sociétés dédiées.

RÉPONSE XAVIER QUIN

La notion d'entité en charge de la maintenance a été transférée en 2020 et c'est une bonne chose car cela responsabilise celles-ci. En revanche, j'ai toujours milité pour une ingénierie intégrée car c'est aujourd'hui ce qui fait notre force. Pour lutter contre la concurrence, nous devons rester groupés. En revanche, il appartiendra aux activités de définir demain avec quel logiciel elles vont fonctionner. On sera challengés sur les outils SI et les processus métiers.

L'ouverture à la concurrence nous interroge sur de nombreux sujets. Par exemple, sur la fourniture de pièces, quelle posture avoir ? si on ne répond pas on prend le risque de laisser partir des parts de marché. De surcroit, l'ART veille au respect du cadre et nous demande de répondre en marché régulé. Aujourd'hui, dans le domaine TI, seules les réparations de pièces et le coût horaire des réparations accidentelles sont régulés.

Aujourd'hui Alstom se lance de plus en plus vers des solutions d'acquisition plus maintenance.

INSTALLATIONS STRATÉGIQUES DU MATÉRIEL DE TYPE TOUR EN FOSSE QUELLE EST LA POLITIQUE ? QUI PILOTE ?

RÉPONSE XAVIER QUIN

Aujourd'hui, les accès à ces installations sont régulés et font l'objet d'une demande PSEF. Il y a en la matière une logique de chacun chez soi, et chaque activité aura à terme son propre tour en fosse.

Désormais les projets d'acquisition et d'installation des tours en fosse sont entièrement pilotés par les activités. La direction du Matériel peut mettre à disposition ses compétences sur ce type d'outillage, si demande en est faite, pour des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

CHROME 6

La CFDT remonte les problèmes de détection du chrome 6 dans les moteurs et regrette le manque de cohésion dans le traitement de ces problématiques selon les activités d'une part, et d'autre part, le manque de transparence sur le sujet envers les salariés et les instances représentatives du personnel.

RECONNAISSANCES SPÉCIALITÉS

La CFDT demande une meilleure valorisation des expertises (END, ASS BOUL, OR, Soudeur, Frigoriste, mouvement, SYNAPSE ...). La CFDT utilisera le nouvel outil classification rémunération pour faire reconnaître ces spécialités et les valoriser.

De même la délégation CFDT s'interroge sur le pilotage de la Maintenance par M et citons le cas des transferts de parc d'un TNC vers un autre. Comme des rames TGV exploitées exclusivement sous 25kV expédiées sur Lyon ou celles reprises par Le Landy et Noisy où pour les opérations rares (ex :ATP Cuves 7 ans) les équipes ont dû acquérir les compétences nécessaires, comme l'adaptation des outils et agrès

... La Direction répond que depuis juillet 2020, avec le transfert de responsabilité aux Activités des ECE des Niveau 2 et 3 de Maintenance, c'est à celles-ci qu'incombent ces décisions.

EXERCICE DE NOTATION

La CFDT demande que la ligne managériale soit mieux formée sur les dispositifs de notation et de promotion (cadres et non cadres).

S KRAKOVITCH estime que cette demande de pédagogie sur les mécanismes de rémunération est légitime et fait l'objet d'un travail de la part des services RH.

Il y a actuellement 6 Webinaires programmés sur deux semaines.



NOUS CONTACTER

CHAMBELLAND Fabrice

fabrice.chambelland@cfdtcheminots.org || 06 27 70 45 58

CHAMPETIER Dominique

dominique.champetier@sncf.fr || 06 18 60 53 58

MANOURY Julien

julien.manoury@sncf.fr || 06 35 02 92 37

